

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 38 (2001)

Heft: 1488

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déplacer les hommes ou les marchandises?

Si nous désirons produire du tabac ici, en Suisse, nous devons faire venir des ouvriers agricoles de l'étranger parce que nos jeunes ont trouvé des moyens plus agréables et plus rémunérateurs de se faire de l'argent de poche. Dans cette hypothèse, des hommes sont déplacés pour produire une marchandise qui va être transformée et consommée en Suisse.

Il existe pourtant un autre moyen de satisfaire ce besoin. Nous pourrions acheter le tabac en Afrique ou dans un autre pays producteur. Le tabac y est moins cher, même compte tenu du coût du transport. Bien sûr ce prix n'intègre pas la dégradation de l'environnement due à ce type de culture et à la consommation de pétrole nécessaire au bateau qui transporte le tabac. Cependant, dans ce cas, du travail est donné aux hommes, sur place, dans leur pays et ils n'ont pas besoin de quitter leur famille pour gagner leur vie en ville.

La présentation du mécanisme est évidemment très simplifiée, mais le système est ainsi fait.

Nos subventions agricoles aux paysans africains

Comment est-il possible qu'en Suisse, et dans les autres pays européens, on puisse produire et vendre à des coûts très élevés des biens qui peuvent être et qui sont produits dans le tiers-monde à des coûts bien inférieurs? Dans un monde en pleine globalisation, cela paraît impossible. Et pourtant, c'est bien ce qui se passe. Malgré la baisse des droits de douane en faveur des pays en développement, les règles d'origine et les normes, toutes les conditions mises à l'exportation des marchandises du sud font que souvent ces dernières ne partent pas. Nous avons réussi à nous protéger efficacement de la concurrence. Et ceci avec la bénédiction de l'OMC.

Est-ce impossible de conserver notre paysannerie et ses traditions et en même temps d'aider correctement les producteurs du Sud?

Par Lala Gagnebin

Mais nous avons encore plus d'un tour dans notre sac pour empêcher l'exportation des marchandises indésirables. Par exemple les subventions. Le prix de nos produits agricoles ne couvre de loin pas les coûts de production. Les subventions permettent de combler la différence. Vous me direz que les paysans zambiens ou mozambicains n'ont qu'à exiger autant de leur gouvernement. Et avec quel argent je vous prie? Avec les millions que la Suisse verse en aide budgétaire pour leur permettre de financer une petite partie de l'école primaire et des soins de santé de base? Les subventions agricoles peuvent encore attendre le 22^e siècle.

Quoique... nous pourrions peut-être nous-mêmes - c'est-à-dire le

budget fédéral - payer les paysans africains pour ne rien faire. Ils se contenteraient de cultiver leur potager et d'y récolter des ignames et du manioc, des légumes qui ne nous intéressent guère. En contrepartie, ils renonceraient à produire du tabac ou des arachides. Nous pourrions conserver notre paysannerie dans ses traditions séculaires et avoir la conscience tranquille.

Quoique... ne serait-il pas plus raisonnable de laisser les paysans du Sud développer les cultures adaptées à leur climat et à leurs sols, de manière à ce qu'ils gagnent leur vie décemment et se libèrent de la pauvreté par eux-mêmes?

Développement équilibré sans concurrence

Nous peinons à mettre en place les conditions de base d'un développement équilibré. Et les gens les mieux intentionnés sont souvent ceux qui ont le plus de peine à le faire. Voyez les saisonniers. Sur le point de disparaître juridiquement et physiquement, ils sont déjà remplacés par les permis de courte durée - bel euphémisme. Et une fois les sans-papiers régularisés et exigeant d'être payés aux normes des conventions collectives, ils n'intéresseront plus les patrons qui les remplaceront par de nouveaux clandestins. A fin 2000, la police des étrangers du canton de Fribourg est restée avec 1500 permis de travail non utilisés sur les bras...

Nous avons les moyens de payer aux paysans suisses tout ce qu'ils veulent, mais de grâce, ne les subventionnons pas pour qu'ils concurrencent les paysans du Sud.

Et c'est bien ce qui est en train de se passer, puisque la Confédération est sur le point d'accorder une aide financière à la culture du soja, alors qu'elle avait été refusée il y a vingt ans.